

Barème d'Eco-participation

pour la mise en place d'un Système volontaire de collecte de batteries de vélo à assistance électrique et autres batteries de micro-mobilités électriques dites e-EDP (PLEV)*

Applicable au 01 Janvier 2018

Catégorie de Batteries	Contribution en Euro Ht par Unité
Batteries de Vélo à Assistance Electrique – et autres batteries de micro-mobilité électrique* Lithium (Ion – Polymère) < 4 kg	7,00 €**
Batteries de Vélo à Assistance Electrique – et autres batteries de micro-mobilité électrique* Lithium (Ion – Polymère) > 4 kg	8,00 €
Batteries de Vélo à Assistance Electrique – et autres batteries de micro-mobilité électrique* Ni-MH & Plomb	1,00 €

*Trottinette, Hoverboard, Gyropode, Skatebord etc batteries <10kg - exclus les batteries de Scooter, Moto, Drone, Quad, Bateaux électriques etc

** Voir condition particulière pour les adhérents de [l'UNION Sport&Cycle](http://www.union-sport-cy.com), sous réserve qu'ils soient à jour de leur cotisation.



Déclaration des mises sur le marché

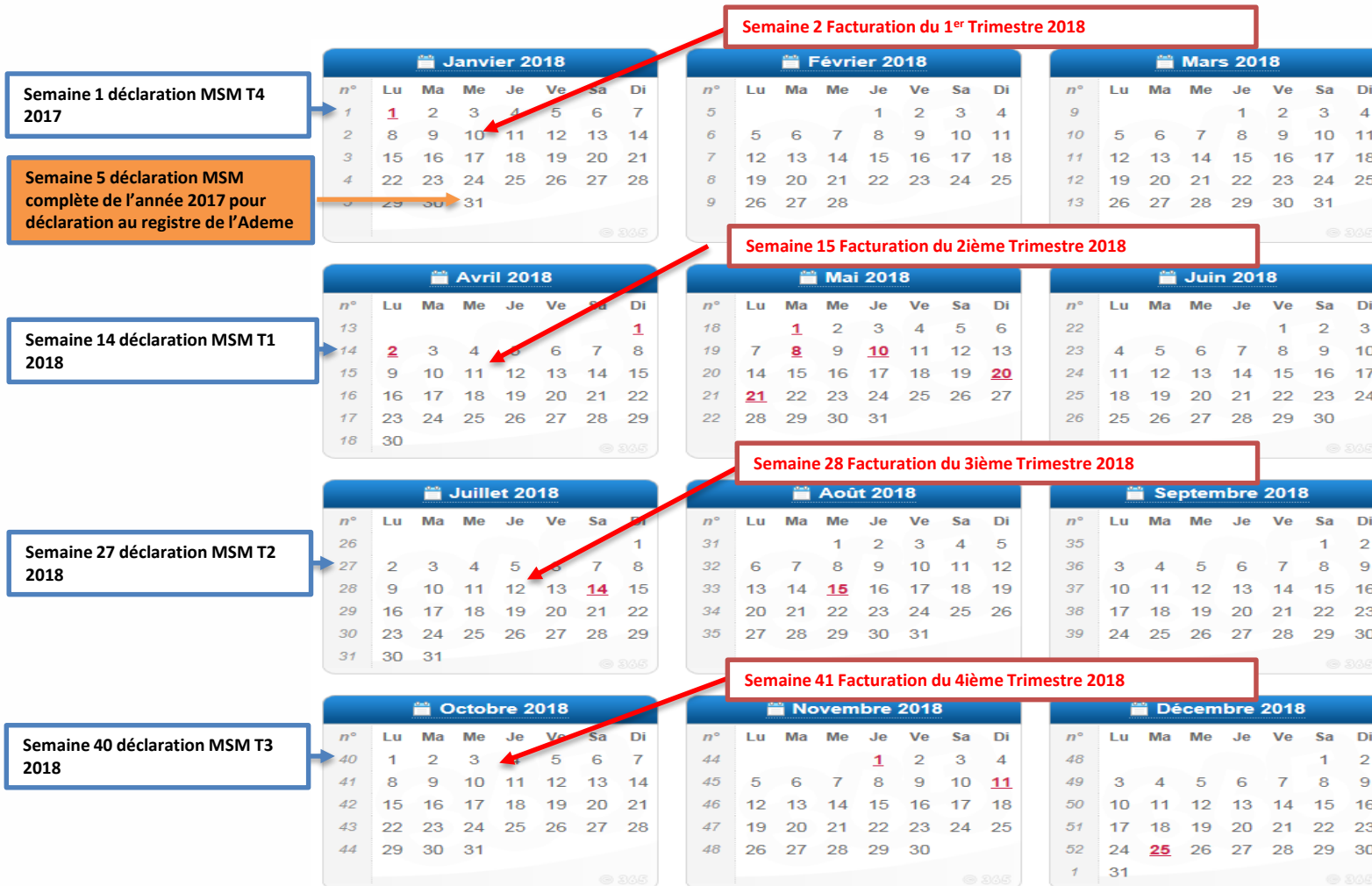
A l'aide du fichier des déclarations >

- Dès la signature du contrat d'adhésion, Déclaration des mises sur le marché du 1^{er} Trimestre 2017, 2^{ième} Trimestre 2017 et 3^{ième} Trimestre 2017 – ces déclarations de mises sur le marché ne feront pas l'objet d'appel de contribution.

- Puis Janvier 2018, déclaration des mises sur le marché du 4^{ième} Trimestre 2017 pour appel des contributions du 1^{er} Trimestre 2018



Appel des contributions Trimestrielles sur la base des déclarations de mise sur le marché des batteries* du trimestre précédent (*batteries vendues incorporées ou vendues seules) –règlement 30 Jours date de facture



Appel des contributions Trimestrielles sur la base des déclarations de mise sur le marché des batteries* du trimestre précédent (*batteries vendues incorporées ou vendues seules) –règlement 30 Jours date de facture

